

Programme APIC - Titre du poste : Coordonnateur / Coordonnatrice à la programmation

Description du poste :

En collaboration avec le conseil d'administration et les sous-comités, la personne choisie sera chargée de développer la programmation de spectacles grand public et la programmation d'ateliers communautaires artistiques. Les tâches peuvent inclure, sans se limiter, à :

- Communiquer avec des artistes ou des agences d'artistes;
- Être pro-actif dans la recherche de spectacles toutes disciplines pour tous les publics;
- Établir un processus de recrutement et de développement d'artistes locaux et en émergence;
- Travailler avec des horaires de tournées et gérer la logistique d'événements;
- Participer à la stratégie publicitaire et marketing de l'organisme, faire de la promotion et de la représentation, aider à la mise en marché des événements;
- Participer à la recherche de partenaires financiers et de subventions diverses et élaborer des démarches de levées de fond;
- Toutes autres tâches assignées par la direction

Compétences, aptitudes et savoir-faire :

- Avoir une excellente maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Avoir de l'expérience en lien avec le travail de gouvernance, les organismes sans buts lucratifs et les conseils d'administration;
- Être en mesure de travailler avec divers logiciels tels suite Microsoft, Canvas, Intuit, Facebook Méta, Wix, etc.
- Avoir une forte identité francophone et un désir d'engager la population dans sa construction identitaire;
- Accomplir des tâches administratives telles : accueil des clients, appels téléphoniques, courriels, service à la clientèle, budgétisation, rédaction de documents, etc.

Conditions d'emploi :

- Poste de 30 heures par semaine flexible, 40 semaines, débutant en avril 2025;
- Travail en présentiel du lundi au vendredi entre 9h et 17h. Certaines tâches sont possibles en télétravail;
- Travail les soirs et les fins de semaine selon les réunions et/ou les événements;
- Salaire de base de 18\$/heure, négociable selon l'expérience.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible au financement, une personne doit répondre à toutes les exigences suivantes :

- être citoyen·ne canadien·ne ou résident·e permanent·e, ou avoir le statut de réfugié·e au Canada ou détenir un visa d'emploi temporaire ou qui attend d'obtenir son statut de résident·e permanent·e ;
- être légalement autorisé·e à travailler au Canada;
- avoir 35 ans ou moins au moment de débiter l'emploi;
- s'engager à travailler pendant toute la durée de l'emploi;
- (Sur demande seulement) Fournir une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente.

Information sur l'employeur :

La Société culturelle régionale Les Chutes est un organisme à but non lucratif située à Grand-Sault au Nouveau-Brunswick. Elle a comme mandat de rendre les arts et la culture accessibles à la population par le biais d'événements et de rassemblements publics, d'ateliers et de collaborations communautaires qui valorisent la fierté et le fait francophone ainsi que l'identité acadienne.